



---

## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA PHOTOTHEQUE LA SOMME

---

L'accès à la photothèque est réservé uniquement aux personnes qui ont pour but de **promouvoir La Somme comme destination touristique.**

Ces conditions générales d'utilisation sont expressément soumises aux dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle.

Les conditions générales ci-dessous ont pour objet de régler l'utilisation des visuels photographiques acquis par le CDT de la Somme.

### [ARTICLE 1 : DROITS D'UTILISATION]

Ces droits d'utilisation portent sur :

- Le prêt pour des articles de presse assurant **exclusivement la promotion touristique de la destination Somme** (consulter les conditions d'utilisation spécifiques print et web de chaque photographie), réalisés par des journalistes.
- Le prêt aux partenaires touristiques, agents de voyages, autocaristes, institutionnels, offices de tourisme de la Somme, tour opérateurs... pour des documents gratuits, sans capacité de vente, pour la **promotion de la destination Somme** (consulter les conditions d'utilisation spécifiques print et web de chaque photographie).
- Le prêt aux agences de communication travaillant en lien direct avec le CDT de la Somme dans le cadre d'opérations de communication, de promotion ou d'édition.

Sont exclues toutes utilisations à des fins purement commerciales.

### [ARTICLE 2 : MISE A DISPOSITION]

- Toute utilisation de visuels photographiques appartenant au CDT de la Somme est interdite sans l'autorisation préalable.
- Toute utilisation d'un visuel prêté devra être justifiée dès sa parution et dans un délai de 1 mois :
  - Pour une publication : envoi de deux exemplaires minimum gratuits à l'attention de la photothèque CDT Somme - 21 rue Ernest Cauvin – 80 000 AMIENS
  - Pour une page web : envoi du lien <http://>

### [ARTICLE 3 : MODIFICATION ET NOUVELLE UTILISATION]

Seule pourra être faite l'utilisation qui aura été validée par le CDT de la Somme et ce pour une seule fois ; toute nouvelle utilisation devra faire l'objet d'une nouvelle demande et donnera lieu à une nouvelle validation.

Toute modification de toute nature que ce soit, sous quelque forme ou par quelque

procédé technique est interdite, sauf accord préalable écrit par le CDT Somme.

#### **[ARTICLE 4 : CREDIT PHOTO OBLIGATOIRE & DATE LIMITE D'UTILISATION]**

Le droit moral des auteurs est inaliénable et tout visuel publié doit être impérativement accompagnée de la mention suivante : © **CDT Somme / Nom du photographe**.

#### **[ARTICLE 5 : PROPRIETE]**

Les visuels photographiques mis à disposition par le CDT de la Somme sont la propriété de l'auteur ou de ses ayants droits, l'emprunteur ne peut acquérir que le droit de reproduction et/ou de représentation.

Ces visuels photographiques ne peuvent pas faire l'objet d'une vente mais uniquement et exclusivement d'un prêt.

#### **[ARTICLE 6 : LOIS APPLICABLES, TRIBUNAL COMPETENTS ET DOCUMENTS CONTRACTUELS]**

Ces conditions générales d'utilisation sont régies par le droit en vigueur en France. Toute utilisation non conforme aux conditions générales d'utilisation de la photothèque du CDT de la Somme pourra faire l'objet de poursuite judiciaire auprès des tribunaux compétents.

Ces conditions générales d'utilisation et restrictions sont sujettes à changement. L'utilisateur doit s'assurer de les lire et d'en prendre connaissance à chaque utilisation.

#### **[ARTICLE 7 : GARANTIES]**

L'utilisateur garantit à la photothèque qu'il utilisera les visuels photographiques en accord avec ces conditions générales et qu'advenant toute utilisation non conforme ou prohibée, il garantit le CDT de la Somme contre tout recours, toute poursuite, toute réclamation ou toute demande de la part de toute personne relativement à une telle utilisation des visuels photographiques.

L'utilisateur s'engage à prendre fait et cause et à indemniser le CDT de la Somme advenant tout recours, toute poursuite, toute réclamation ou toute demande relativement à une utilisation non conforme ou prohibée des visuels photographiques en vertu du présent contrat lorsqu'il empruntera tout visuel photographique.

#### **[ARTICLE 8 : CONSERVATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS]**

Lorsque l'utilisateur se rend sur la photothèque, il peut créer ses propres galeries, dans lesquelles il peut stocker les photos retenues. En tout temps, l'utilisateur pourra accéder à ce profil et, le cas échéant, y apporter des modifications en accédant à la rubrique « Espace + nom de l'utilisateur ».

-----